

## Rapport annuel 2018 de la Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires

### 1. Assemblée constitutive

Fin 2013, des organisations professionnelles ainsi que des associations sectorielles actives dans les soins de santé ambulatoires de premier plan en Suisse mettaient sur pied la «Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires». Afin de poursuivre de manière plus ciblée l'excellent travail mené ces dernières années et de s'engager davantage dans les discussions politiques, la Plateforme s'est officiellement constituée en association le 22 janvier 2018 avec des représentant-e-s des 11 organisations fondatrices. Il s'agit des organisations suivantes :

- Association romande des assistantes médicales (ARAM) et Schweizerischer Verband Medizinischer Praxis-Fachpersonen (SVA)
- Association Spitex privée Suisse (ASPS)
- Médecins de famille et de l'enfance Suisse (mfe)
- pharmaSuisse
- physioswiss
- L'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI)
- Association suisse des diététicien-ne-s (ASDD)
- Aide et soins à domicile Suisse (Spitex Schweiz)
- Association Suisse des Ergothérapeutes (ASE)
- ChiroSuisse
- Fédération des médecins suisses (FMH)

### 2. Assemblée des délégué-e-s

La 1<sup>ère</sup> assemblée des délégué-e-s a eu lieu le 8 juin 2018. Conformément aux statuts, les 11 associations membres ont envoyé un-e délégué-e. Cette première séance a permis aux délégué-e-s se rencontrer pour la première fois et de se familiariser avec leur rôle au sein de l'association. Des aspects formels ont principalement été traités. Les délégué-e-s ont validé les six membres du comité et la présidente – Pia Fankhauser – élus durant l'assemblée constitutive. De plus, le bureau T+R de M. Beat Kiner a été choisi pour la révision des comptes. Le budget présenté a été accepté à l'unanimité et le montant des cotisations des membres ordinaires a été fixé à CHF 3'200.00, alors que celui des membres extraordinaires a été fixé à CHF 500.00.-. Le règlement du Conseil des expert-e-s, court et compact a également été accepté.

# Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires

## 3. Conseil des expert-e-s

Le conseil des expert-e-s est un organe de discussion et d'échange, il prend les décisions stratégiques. Les expert-e-s se sont rencontrés à deux reprises, soit le 18 juin et le 5 novembre 2018. Outre l'élection de leur présidente – Sonia Barbosa – les expert-e-s ont défini trois axes stratégiques : 1. Le label comme preuve de qualité dans les soins de santé primaire, 2. Collaboration interprofessionnelle pour des situations complexes, centrée sur le patient et son financement, 3. La formation interprofessionnelle dans la pratique dans le milieu ambulatoire. La Plateforme Interprofessionnalité souhaite également mettre l'interprofessionnalité à l'agenda politique et va donc initier des travaux pour aller dans ce sens.

## 4. Comité

Le comité est en charge de la mise en œuvre opérationnelle de l'association. Il met en pratique les décisions prises par l'assemblée des délégué-e-s et par le conseil des expert-e-s.

Il s'est rencontré à quatre reprises, le 15 février, 18 avril, 8 juin et 24 septembre 2018. Les six personnes suivantes ont été proposées par les associations membres et élues par l'assemblée des délégué-e-s :

- Pia Fankhauser, physioswiss, présidente de la Plateforme Interprofessionnalité
- Marc Müller, mfe
- Cornelis Kooijman, Aides et soins à domicile Suisse
- Bruno Gutknecht, Schweizerischer Verband Medizinische Praxis-Fachpersonen
- Jean-Marc Krähenbühl, pharmaSuisse
- Helena Zaugg, Association suisse des infirmières et infirmiers

Les tâches, soit tarifs, formation, communication/politique et finances ont été réparties au sein du comité et ce dernier a préparé l'assemblée des délégué-e-s. Il a également veillé à la bonne marche générale de l'association.

Le comité est soutenu et accompagné par le secrétariat général en les personnes d'Yvan Rielle et Katrina Riva. Ambroise Ecoffey a remplacé cette dernière durant son congé maternité.

## Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires

### 5. Symposium 2018 : Interprofessionnalité dans le système de santé : Better Chronic Care

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP/BAG), l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM/SAMW) et la Plateforme Interprofessionnalité ont organisé ensemble une conférence sur le thème de l'interprofessionnalité le 27 novembre 2018. Les bénéfices de l'interprofessionnalité dans le contexte de l'évolution démographique et l'augmentation du nombre de maladies chroniques qui entraînent une multiplication et une complexité croissante des processus de traitements a été au cœur du colloque. L'objectif était d'encourager l'échange, la mise en réseau des acteurs et la mise en place de modèles de soins axés sur l'interprofessionnalité pour et avec des personnes atteintes de maladies chroniques dans le but de garantir une meilleure prise en charge. L'évènement a été un succès avec la présence de 228 personnes. Des exposés passionnants ont été tenus par des expert-e-s du domaine. Pouvoir compter parmi les organisateurs de cet évènement a été une réelle opportunité pour la Plateforme Interprofessionnalité. Elle a permis à la Plateforme de se présenter vers l'extérieur et gagner en visibilité. En effet, la présidente, Pia Fankhauser a eu l'honneur de formuler l'allocution de bienvenue et de passer la parole au directeur de l'OFSP/BAG, Pascal Strupler. Puis, Jean-Marc Krähenbühl, membre du comité, a présenté un projet à l'assemblée. Enfin, Pia Fankhauser et Sonia Barbosa, respectivement présidente de la Plateforme Interprofessionnalité et du conseil des expert-e-s ont animé ensemble l'une des sessions parallèles où des projets financés dans le cadre du programme de soutien Interprofessionnalité de l'OFSP/BAG ont été présentés.

### 6. Prise de position politique

L'une des manières pour la Plateforme Interprofessionnalité de s'impliquer au niveau politique est de donner son avis lors de consultation au niveau national touchant à la santé dans le domaine ambulatoire. En 2018, la Plateforme Interprofessionnalité a répondu à la consultation ci-dessous.

#### Révision partielle de la loi fédérale sur l'assurance-maladie concernant les mesures visant à freiner la hausse des coûts – 1<sup>er</sup> volet

Sur la base du rapport du groupe d'experts du 24 août 2017, intitulé « Mesures visant à freiner la hausse des coûts dans l'assurance obligatoire des soins », le Département fédéral de l'intérieur (DFI) propose une nouvelle réglementation dans le but de freiner la hausse des coûts dans le système de santé. Cette consultation concerne douze premières mesures, un deuxième volet suivra en 2019. La

## Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires

---

Plateforme a profité de cette occasion pour souligner que l'interprofessionnalité, est une alternative aux modèles de soins en vigueur jusqu'à présent, qui propose une nouvelle forme de gestion des compétences, dont les bénéficiaires pourraient se ressentir sur l'ensemble du système de santé Suisse. La Plateforme Interprofessionnalité s'est exprimée uniquement sur deux des mesures proposées : 1. L'introduction d'un article expérimental et 2. La création d'un bureau national des tarifs. Pour ce qui est du premier point, la Plateforme à inviter les autorités à intégrer la mise sur pied de projets interprofessionnels dans les possibilités énumérées et déplore qu'aucune incitation financière n'ai été prévue. Pour ce qui est du second point, la Plateforme salue la création d'un bureau national des tarifs paritaire pour le domaine ambulatoire uniquement sous certaines conditions, notamment en refusant catégoriquement l'intervention du Conseil fédéral dans les négociations tarifaires. Par ailleurs, elle demande l'intégration de conditions-cadres favorisant et reconnaissant l'interprofessionnalité.



Pia Fankhauser, présidente



Katrina Riva Schyrr, secrétaire